



## Comité Technique de la Gendarmerie Nationale du 17 mars 2016

### Déclaration liminaire

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

L'année 2016 sera pour les personnels civils de la gendarmerie comme les précédentes, c'est-à-dire sous le signe de réformes menées tambour battant.

Malheureusement, ce sont toujours les fonctionnaires qui servent de variable d'ajustement à cette politique de casse et de démantèlement du service public. Sous couvert de modernisation de l'action publique, le gouvernement ne cesse de l'affaiblir et de précariser le statut des fonctionnaires.

Le RIFSEEP, le PPCR, la réforme territoriale, à ce jour, laquelle de ces réformes est favorable aux agents ?

S'agissant du RIFSEEP, même l'administration reconnaît que ce nouveau régime indemnitaire est une véritable usine à gaz. Classer des agents dans des groupes de fonction est une véritable ineptie. Force Ouvrière défendra toujours avec fermeté le statut des fonctionnaires. Il ne doit pas y avoir de déconnexion entre le grade et les primes.

D'ailleurs, au ministère de l'Intérieur, si ce régime indemnitaire avait été une si bonne mesure, le corps préfectoral et les actifs de la police n'auraient pas demandé à y déroger.

Concernant le PPCR, le transfert d'une partie des primes en points d'indice est depuis longtemps une des revendications de Force Ouvrière. Le problème c'est que le compte n'y est pas !! En effet depuis le gel du point d'indice en 2010, les fonctionnaires ont perdu 8 % de leur pouvoir d'achat. Ce n'est pas en rajoutant 4 points aux agents de la catégorie C, 6 à la catégorie B et 9 à la catégorie A que cette perte sera comblée. Il n'y a que les syndicats dits « réformistes » pour y croire...

Il faudra expliquer aux agents de la catégorie C par exemple, que 167 € brut annuel contribueront à améliorer de façon significative leur pouvoir d'achat. Sachant qu'en contrepartie la suppression des réductions d'ancienneté engendrera un rallongement de leur carrière et que les cotisations et le coup de la vie continueront d'augmenter. Le PPCR est uniquement une mesure budgétaire qui s'auto-finance. Dire le contraire n'est que mensonge !!

Pour ce qui est de la réforme territoriale, le passage de 22 à 13 régions va inévitablement obliger l'administration à réduire, fusionner voire supprimer certains services. Comment peut-il en être autrement ? Il ne faut pas oublier que l'Etat avec cette réforme cherche à réaliser des économies. Le SNPC/FO craint qu'en gendarmerie cette réforme soit un frein à la politique de transformations des postes et de fait, au développement des parcours de carrière promis aux personnels civils. Au regard du nouveau découpage des régions, nous avons du mal à croire que rien ne changera. Sur ce sujet sensible le SNPC/FO sera attentif et demande à être consulté en amont. Cette réforme devra être menée dans le respect, l'écoute et l'accompagnement des agents impactés.

Le SNPC/FO se félicite de voir aboutir certains dossiers portés depuis de nombreux mois comme la NBI et les heures supplémentaires. Enfin les personnels civils occupant des fonctions à responsabilité vont voir leur salaire abondé grâce à la mise en

place de la NBI. L'application de ce dispositif donnera également plus d'attractivité à la gendarmerie. Les heures supplémentaires permettront aux agents qui le souhaitent d'améliorer leur pouvoir d'achat. Sur ce sujet, il faut que localement le message de la DGGN soit entendu !!

La clause de révision Clepsydre est également un sujet sur lequel le SNPC/FO souhaitait une avancée. Malheureusement celle-ci n'est pas à la hauteur des espérances en particulier au niveau des DOM-TOM.

Sous votre impulsion, monsieur le président, le SNPC/FO souligne les avancées significatives en terme de construction du dialogue social au sein de notre périmètre depuis 2010. Il reste néanmoins du travail à accomplir et des mentalités à faire évoluer à tous les niveaux de la chaine hiérarchique afin que notre composante puisse occuper la place qui doit être la sienne.

Sans votre soutien, cela ne sera pas possible.

Merci pour votre écoute.